

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### Droit civil IV : Droit des successions (4DR1045)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Bachelor en droit (immatriculation avant 2018)</b>	<b>Cours: 4 ph</b>	Voir ci-dessous	6
<b>Bachelor en droit accéléré</b>	<b>Cours: 4 ph</b>	Voir ci-dessous	6
<b>Préalable au master en droit</b>	<b>Cours: 4 ph</b>	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

#### Equipe enseignante

GUILLAUME Florence, Professeure ordinaire, et un-e assistant-e.

#### Contenu

Le droit des successions régit la transmission des droits et obligations d'une personne à son décès. Le cours traite notamment des matières suivantes :

- la vocation successorale légale (système des parentèles, conjoint-e survivant-e, héritier-ère nécessaire)
- la vocation successorale volontaire (capacité de disposer, modes de disposer, testament et pacte successoral, interprétation des dispositions pour cause de mort)
- la liberté de disposer (réserves héréditaires, quotité disponible)
- l'ouverture et l'acquisition de la succession
- l'administration de la succession (hoirie, exécuteur testamentaire, établissement du patrimoine successoral, calcul de la quotité disponible, rapports et réunions)
- le partage de la succession (masse à partager, modalités et exécution du partage)
- les actions successorales.

#### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Les seuls documents autorisés pour l'examen sont : Code civil (version chancellerie jaune), Loi neuchâteloise d'introduction du Code civil, Loi neuchâteloise sur le traitement des actes à cause de mort et son Règlement d'exécution; les annotations suivantes sont autorisées : mises à jour, renvois entre articles, soulignements et références de jurisprudence. Aucun objet connecté n'est autorisé. Une calculatrice est mise à disposition. L'examen porte sur des questions théoriques et des cas pratiques.

#### Documentation

La documentation du cours est disponible sur Moodle. Les fiches de travail contiennent des références aux textes légaux, à la doctrine et à la jurisprudence, des liens sur des sites Internet, des documents illustrant la matière, des questions théoriques et des cas pratiques. La présentation PowerPoint résume la matière enseignée. Un polycopié d'arrêts topiques est mis à disposition.

#### Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, séances d'exercices. Des tutoriels, disponibles sur Internet, complètent l'enseignement.